

N° 379. Refectif et

Aménagement Rue Secours

Vu le Dossier présenté par le ~~DD~~, concernant la refectif et l'aménagement de la rue de Secours,

le C.C. accepte le projet, de lui de supporter les dépenses et de créer les trottoirs

et de réviser les traverses, de lui de supporter les indemnités de propriétaires riverains pou-

vent survenir pendant les travaux ou à leur occasion, et de lui de cause se soit occasionnée

par le Commune de Audou, demande la mise en adjudication des travaux, de lui de l'ap-
batif de la pose des sept et l'entretien de la rue en adjudication.

N° 2562 - 28/2/72